

Séance du 25 Janvier 2017

Château de Ségure
65240 ARREAU

N° 18-2017

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération	54
Dont 5 procurations	
Votes pour : 54	
Vote contre : 0	
Abstention : 0	
Date de la convocation :	20 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-cinq janvier, à 18H30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

Présents votants (49) : TARDOS Jean, MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, BORDE Michel, SAINT PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, DUPOUY Marie-France, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, PETIT Maurice, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, TOUCOUERE Dominique, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, GOMES DA SILVA Rose-Marie, PUJOLLE Bernard, FORGUE Pierre, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, FORTINE Didier, FOURCADE Dominique, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel

Présents non votants (7) : SAJOURS Sébastien, LANTOINE Michèle, CORTES Agnès, FAUGERE Bernard, BLANCHARD Hervé, TOUCOUERE Laurent, IGLESIAS Marie-Christine

Titulaires absents excusés (2) : TREY Jean-Claude, CANTONY Christophe

Titulaires absents (11) : PUCEL Mathieu, CARROT Jean-Michel, BRUN Jean, GALAUP Dominique, RODRIGUEZ Marie-Josée, RIVIERE Alain, VIDALON Patricia, ROCHER Jacques, CARMOUSE Catherine, MIR André, BEYRIE Maryse

Procurations (5) : VIDAL Thierry à DUBERNARD Alain
DELCASSO Maryse à BUERBA Jean-Pierre
DESMARAIS Nadine à CARRERE Philippe
GAY Eric à DUBARRY Jean-Bertrand
ROBIN Isabelle à BALAGNA Patrice

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : Désignation des délégués représentant la CCAL au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Intercommunal

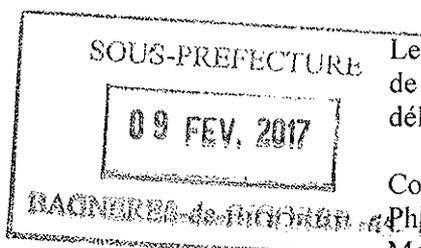
La CC Aure Louron dispose de la compétence de « création d'un office de tourisme intercommunal » (Oti). La gestion de cet office pouvant être confié à une association.

L'association qui gérait l'office de tourisme de Vielle-Aure a modifié ces statuts en fin d'année 2016 afin d'intégrer l'ensemble du territoire Aure Louron (voir statuts joints en PJ ainsi qu'une note sur l'organisation et le fonctionnement de l'Oti).

Le conseil doit donc délibérer pour confier la gestion de l'Oti à l'association « Office de Tourisme Communautaire des Vallées d'Aure et du Louron » et désigner les délégués qui siégeront au conseil d'administration.

Conformément aux statuts sont désignés membres de droit, le Président, Monsieur Philippe Carrere, le Vice-Président en charge de la commission tourisme, Madame Maryse Beyrie, et l' élu en charge du PAH, Monsieur Jean-Bertrand Dubarry.

En outre, doivent être désignés 8 titulaires et 8 délégués.



Sont candidats :

Délégués titulaires :

1. M. Noël LACAZE
2. M. Patrick GISTAU
3. M. François MUR
4. M. Bernard DESCOUENS
5. Mme Monique CASTERET
6. M. Albert BAZERQUES
7. M. Michel CHAZOTTES
8. M. André MIR
9. M. Jacques ROCA

Délégués suppléants :

1. M. Jean TARDOS
2. M. Jean-Michel ISOART
3. M. Dominique FOURCADE
4. M. Patrice BALAGNA
5. Mme Isabelle ROBIN
6. M. Alain RIVIERE
7. M. Didier FOURTINE
- 8.

Les candidats titulaires étant plus nombreux que le nombre de sièges à pourvoir, il doit être procédé à un vote. Pour cela 3 scrutateurs sont nommés : Messieurs Louis RICARD, Olivier CARTAN, Michel CHAZOTTES. Résultat du vote après dépouillement

Nombre de votants : 54

Nombre de suffrages exprimés 54

Sièges à pourvoir : 8 titulaires et 8 suppléants

Monsieur Albert BAZERQUE obtient 52 voix
Madame Monique CASTERET obtient 47 voix
Monsieur André MIR obtient 46 voix
Monsieur Noël LACAZE obtient 44 voix
Monsieur Jacques ROCA obtient 43 voix
Monsieur François MUR obtient 41 voix
Monsieur Michel CHAZOTTES obtient 40 voix
Monsieur Bernard DESCOUENS obtient 36 voix
Monsieur Patrick GISTAU obtient 28 voix
Monsieur Jean-Michel ISOART obtient 5 voix
Monsieur Alain RIVIERE obtient 3 voix
Monsieur Patrice BALAGNA obtient 2 voix
Madame Isabelle ROBIN obtient 2 voix
Monsieur Gilbert ROTGE obtient 1 voix
Monsieur Jean TARDOS obtient 1 voix

Au vu des résultats du dépouillement, sont nommés :

Délégués titulaires : Monsieur Albert BAZERQUE ; Madame Monique CASTERET, Monsieur André MIR, Monsieur Noël LACAZE, Monsieur Jacques ROCA, Monsieur François MUR, Monsieur Michel CHAZOTTES, Monsieur Bernard DESCOUENS

Le Président propose de présenter le candidat titulaire non retenu par le vote comme candidat suppléant, l'assemblée délibérante ayant approuvé la proposition du Président, la liste des **délégués suppléants** est donc : Monsieur Patrick GISTAU, Monsieur Jean-Michel ISOART, Monsieur Alain RIVIERE, Monsieur Patrice BALAGNA, Monsieur Didier FOURTINE, Madame Isabelle ROBIN, Monsieur Jean TARDOS, Monsieur Dominique FOURCADE.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Fait à Arreau, le 26 janvier 2017



**Le Président,
Philippe CARRERE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE
AUREL
CHATEAU SÉURE
65240 - ARREAU